

# FORMATION ANIMATEUR BABY GYM MODULE 2 et 3 2021-2022

Le Comité de Bretagne de  
Gymnastique propose :

## FORMATION ANIMATEUR BABY GYM Module 2 et 3

→ *Module 2 et 3 : 18 au 20  
décembre 2021 (samedi de 13h30  
à 19h00, dimanche de 9h00 à  
19h00, lundi de 9h00 à 16h)*

→ *LIEU à déterminer*

→ *QCM – les responsables Baby Gym  
se déplaceront sur les  
départements*

### PUBLIC ET PRÉ REQUIS

- Etre titulaire d'une licence Fédération Française de Gymnastique de la saison en cours
- Avoir 18 ans minimum
- Avoir suivi la formation « Animateur - Module 1 Animer »
- PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

### COORDONNATEURS PEDAGOGIQUES

Jocelyne Baudeloche – 06 64 62 77 22

[jocelyne.baudeloche@gmail.com](mailto:jocelyne.baudeloche@gmail.com)

Solene DUFOUR – 06 88 33 98 89

[dufoursolene.gym@gmail.com](mailto:dufoursolene.gym@gmail.com)

### DUREE

L'action de formation Animateur Modules 2 et 3  
Baby Gym sera d'une durée de 25 heures répartie de  
la façon suivante :

Module 2 Baby Gym = 12h

Module 3 Baby Gym = 13h

### EFFECTIF EN FORMATION

15 stagiaires maximum

### INSCRIPTION

Les inscriptions se font sur l'extranet du site  
ffgym.fr dans la rubrique FFGymLicence :  
Formation / Gestion des sessions – **AVANT LE 31  
OCTOBRE 2021**

### FRAIS PEDAGOGIQUES

- salarié OPCA : 500 €
- bénévole club : 246 €
- bénévole club (avec aide régionale club  
conventionné) : 166 €

### FRAIS DE PENSION

Gestion individuelle

### ACCESSIBILITE

Tous publics, PSH et PMR (locaux et formation)

## OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- Animer bénévolement un cours de Baby Gym
- Encadrer des prestations de découverte de l'activité gymnastique pour un public de petite enfance (de 15 mois à 6 ans)
- Garantir aux pratiquants des conditions de sécurité et de maîtrise de l'environnement
- Appréhender le programme Access Gym : philosophie, objectifs, orientations
- Faciliter l'organisation des animateurs dans leurs tâches de tous les jours

## MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENTS

- Salle de formation (cours théorique)
- Gymnase spécialisé (cours pratique et travaux dirigés)
- Formation participative active alternant apports théoriques et mises en situations pratiques d'animation
- Mallette pédagogique - kit d'animation présenté sous forme de fiches et de dessins
- Livret de présentation de l'activité, livret du pratiquant, vidéos de présentation

La formation sera assurée par les formateurs de l'équipe technique régionale et par une psychomotricienne diplômée d'état.

## CONTENUS

- Conception, mise en place d'ateliers et mise en œuvre : acquisition de savoir-faire et savoir-être dans l'encadrement de séances
- Développement psychomoteur de l'enfant et notions médicales : permettre à l'animateur de pouvoir accompagner le développement psychomoteur de l'enfant
- Structuration de séances : favoriser la mise en œuvre de séances Baby Gym adaptées au public.
- Parentalité : permettre à l'animateur de mieux impliquer les parents dans la séance
- Musique, rythme et comptines : favoriser le développement de la coordination et de la dissociation des mouvements, grâce à l'utilisation du support musical, des jeux de rythmes et des comptines dans les séances de Baby Gym.
- Méthodologie du programme Access Gym Général : mettre en œuvre les outils pédagogiques FFG en fonction du public.
- Attitude de l'animateur face au référent affectif : savoir accompagner le référent affectif dans la relation avec son enfant (parentalité).
- Démarche QUALICLUB

## MOYENS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA FORMATION

- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs.
- Évaluation de satisfaction complétée par les participants
- Bilan réalisé avec les stagiaires
- Evaluation pédagogique continue par la mise en situation pédagogique des stagiaires
- Elaboration d'un dossier de présentation de 5 séances Baby Gym
- Certification de fin de formation
- Obtention du PSC1 – Attestation à transmettre au Comité de Bretagne